

"Des transitions, pas des punitions" aux vœux CCBA à Nogaro

La France ne peut se passer de la ruralité



"Des transitions, pas des punitions" aux vœux CCBA à Nogaro

Dans ses vœux du 21 janvier à la Communauté de communes du Bas-Armagnac (CCBA), dont elle est présidente, Élisabeth Dupuy-Mitterrand a eu des mots forts pour défendre la ruralité et le territoire de la CCBA. Une défense nécessaire puisque « la pensée dominante reste essentiellement urbaine ». Tandis que « les inégalités sociales et territoriales s'accroissent ». Il faut avoir l'audace et l'espoir de croire que nous avons une emprise, donc une responsabilité, sur notre destin, pour restaurer le sens de la communauté dans une nation déchirée. Malgré les indications contraires et les revers personnels ».

Elle ajoute que « les transitions agricoles, écologiques, économiques et énergétiques doivent nous permettre d'investir sans pénaliser nos concitoyens ».

Les élus locaux, maires et conseillers communautaires, s'efforcent d'accompagner les besoins des habitants. Ce « sont les principaux artisans de la démocratie ». La présidente insiste sur le travail collectif réalisé en 2018, sous la responsabilité des responsables de commissions.

Réalisations 2018

Sous la responsabilité de Christian Peyret (économie)

la base vie de Terega (1), ex TIGF, installée pendant environ 2 ans sur la zone d'activités des Deux-Ponts, qui a généré des loyers pour la CCBA,

la poursuite du déploiement du Très haut débit numérique avec Gers Numérique,

des contacts avec des entrepreneurs envisageant de s'installer aux Deux-Ponts,

la vente de terrains dans le Nogaropôle et la labellisation « tiers lieu » de sa pépinière d'entreprises.

Sous la responsabilité d'Anne-Marie Saint-Pé (habitat, cadre de vie)

l'étude sur l'habitat des jeunes a débouché sur la proposition d'une résidence sociale de 26 places pour les jeunes à Nogaro (2),

le Programme d'intérêt général (PIG) a permis d'accompagner financièrement 36 ménages pour rénover leur logement pour 451 000 euros de travaux, dont 63 % d'aides,

70 assainissements non-collectifs ont été réhabilités avec le concours de l'Agence de l'eau,

des réunions ont été tenues avec les syndicats de rivière sur la compétence Gemapi (3).

Sous la responsabilité de Jacques Fitan (enfance-jeunesse)

le changement des rythmes scolaires, sauf pour Le Houga,

l'avancement des études sur la réorganisation du multi-accueil et du relais d'assistantes maternelles,

la signature d'un nouveau contrat enfance-jeunesse avec la CAF pour le territoire, qui pourra apporter des aides sur le logement, la mobilité etc.,

l'accompagnement du renouvellement des jeux de cour d'école.

Sous la responsabilité de Josiane Ortega-Hueso (voirie de 400 km et 9 chemins de randonnée)

le fauchage a été porté de 2 à 3 passages par an,

des investissements en matériel et en bâtiment ont été faits.

Sous la responsabilité de Gilles Garet (tourisme et culture)

l'Office de tourisme a rempli – une nouvelle fois - ses missions d'accueil, de promotion et d'information,

le soutien à Bis'Ar (4),

le soutien à l'Écofête de Perchède, devenu « un événement incontournable de la CCBA ».

Sous la responsabilité de Bernard Ménacq (communication)

le bulletin d'information qui paraît 2 fois par an,

le nombre croissant de contacts pour le PIG et l'assainissement non-collectif,

le nouvel agenda communautaire où figurent des informations pratiques et toutes les associations du territoire.

Projets 2019

l'accompagnement de la réalisation de la Résidence Habitat jeunes à Nogaro,

le bassin nordique,

la restructuration du multi-accueil et du relais d'assistantes maternelles,

l'accueil de loisirs communautaire au Houga,

l'ouverture d'un lieu d'accueil enfants-parents « pour une meilleure parentalité »,

la poursuite du PIG,

la poursuite de la promotion de la ZA des Deux-Ponts,

l'installation d'une nouvelle résidence culturelle de territoire qui sera consacrée à la photographie,

une réflexion sur la collecte des déchets,

un schéma jeunesse pour tout le territoire,

une réflexion sur la compétence médico-sociale dans le territoire,

l'avis des communes sur le transfert de la compétence « eau et assainissement » en 2020,

la poursuite de la collaboration aux travaux du PETR du Pays d'Armagnac et du ScoT de Gascogne.

Autres interventions

La sous-préfète Isabelle Sendrané a dit son intérêt pour la CCBA.

Le sénateur Franck Montaüé a expliqué son action, notamment pour la révision de la loi NOTRe et la compétence Gemapi.

Le conseiller régional Ronny Guardia-Mazzoleni a dit l'importance que la Région attache aux besoins des intercommunalités.

Le conseiller départemental Vincent Gouanelle a vivement encouragé les communes à se montrer de « petites républiques ».

(1) Acronyme issu de « terre et gaz ». (2) La plate-forme <https://jloge.fr/> permet aux jeunes actifs de trouver des logements sur le territoire de la CCBA. (3) Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations. (4) Promenade d'une journée d'un théâtre à l'autre.



0 Elisabeth Dupuy-Mitterrand etc 210119.jpg



Ronny Guardia-Mazzoleni, Gilles Garet, Christian Peyret, Jacques Fitau et Bernard Ménacq



Franck Montaüé



Vincent Gouanelle



Ronny Guardia-Mazzoleni



Patrick Garbage reçoit un diplôme et une médaille de la sous-préfète pour son temps de service



L'assistance



L'assistance (suite)



L'assistance (suite)



L'assistance (fin)